

Le Mot vert du mois – « Épidémie de masques! » - Mars 2021

Bonjour à toutes et tous,

Après les écoles, c'est au tour des salles de spectacle de rouvrir avec obligation du masque de procédure jetable, sans permettre le masque lavable. D'ici la fin de la pandémie, des millions de masques jetables sont et seront utilisés au Québec. Peut-on en faire une gestion écoresponsable? La réponse est simple : c'est compliqué!

D'abord, c'est important de ne pas les jeter par terre. Les masques pourraient se retrouver dans nos cours d'eau et causer des dommages à la faune et la biodiversité. De plus, il ne faut jamais en disposer dans le bac de recyclage, compostage ou les toilettes. Ils peuvent boucher des canalisations dans les réseaux de traitement des eaux usées ou incommoder les employés du Centre de tri.

Quelques options existent pour les récupérer. Des entreprises comme MultiRecycle ou Sanexen proposent de récupérer les masques pour les brûler dans des chaudières aux États-Unis. Évidemment, avec le transport, les émanations toxiques, etc., ce n'est vraisemblablement pas une solution gagnante pour l'environnement.

D'autres compagnies disent pouvoir recycler les masques, principalement composés de polypropylène. Terracycle dit trier les masques en Ontario et les recycler en Illinois. Encore d'énormes distances et ils sont très opaques sur les procédures. Aucun tiers n'a pu s'assurer qu'il y a un recyclage. Concernant Medsup, bien qu'ils offrent la récupération, ne sont finalement pas en mesure d'en faire le recyclage tel qu'annoncé. Des alternatives sont en développement au Québec, mais il est trop tôt pour spéculer.

Il est à noter que les frais de ces entreprises pour participer à leur programme sont très élevés et peuvent facilement dépasser les 13 000 \$ par tonne. Si on compare, il en coûte à l'enfouissement 160 \$ par tonne.

En début février, le Conseil Régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent a lancé un message invitant le gouvernement à agir pour la mise en place d'un système québécois de récupération et de recyclage des masques de procédure jetables. En attendant, on ne peut que suggérer la solution qui semble malheureusement la plus écologique : Avoir des poubelles bien placées pour la disposition des masques jetables et surtout éviter qu'ils ne se retrouvent dans la nature.

Nous suivrons ce dossier avec grand intérêt. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@matapedia.qc.ca

Tél. : 418 629-2053, poste 1138